Listen to this article

Daniel, chapitre 6

L'épreuve de la fosse aux lions, subie par le prophète Daniel, est relatée dans le chapitre 6 de sa prophétie, que nous nous efforcerons d'étudier, portion par portion. Les versets 30 et 31 du chapitre précédent situent l'événement dans le cours du temps : *« En cette nuit-là, Belschatsar, roi des Chaldéens, fut tué. Et Darius, le Mède, reçut le royaume, étant âgé d'environ soixante-deux ans. »*

Le puissant empire babylonien venait de tomber. Sa capitale, Babylone la grande, fierté des Chaldéens, réputée imprenable en raison d'une muraille colossale qui la protégeait à l'entour, venait d'être prise en une nuit par les soldats de Cyrus, le Perse. L'empire conquérant des Mèdes et des Perses, sous la conduite de Cyrus, succédait à celui de Babylone. C'était en 539 ou 538 avant Jésus-Christ (selon la source où l'on puise ce renseignement). Le pouvoir universel passait de la tête d'or à la poitrine et aux bras d'argent de la statue vue en songe par Nabuchodonosor (Daniel 2:32, 37 à 39 et 5:28).

Et Darius, le Mède, accédait à la royauté. Pour une courte période de temps, car il fut suivi par Cyrus lui-même, en 536 avant Jésus-Christ, comme l'indiquent le Canon de Ptolémée, auquel se réfère le Volume 2 des Etudes des Ecritures, et comme le signalent les tables chronologiques de Darby, dans sa version de la Bible, l'Encyclopédie Biblique de Frank Reisdorf-Reece, page 112, et d'autres ouvrages…

Et ce fut au cours de ces deux courtes années du règne de Darius que la foi de Daniel fut mise à l'épreuve. Darius procéda à une réforme dans son administration. Il établit cent vingt satrapes dans tout le royaume. Les satrapes, chez les Perses, étaient des gouverneurs. Chaque satrape était placé à la tête d'une province et il devait l'administrer, selon les

directives du roi, comme les préfets, en France, administrent chacun son département, ou sa région, conformément à la loi.

Trois présidents, ou chefs, étaient placés à la tête de ces cent vingt satrapes. Leur rôle était de contrôler ces derniers, pour voir s'ils n'abusaient pas de leur fonction pour s'enrichir personnellement, aux dépens du roi. Daniel était l'un de ces trois présidents ou chefs. Darius ne tarda pas à remarquer en lui un esprit supérieur, des aptitudes particulières, un sens très développé de gestion et d'administration. De plus, Daniel était d'une probité à toute épreuve, et il y avait en lui un respect, une déférence, une politesse et une piété sincères procédant de sa foi profonde dans le Dieu Unique et Véritable, Créateur des cieux et de la terre. Il avait en outre avec lui le bénéfice de l'expérience. Agé alors d'une bonne centaine d'années, il s'approchait du terme de sa vie. Le tout faisait de lui un être exceptionnel. C'était une valeur, une lumière!

Pas étonnant qu'il surpassât en tout les deux autres présidents et les cent vingt satrapes et que Darius ait songé à l'établir sur tout le royaume, d'en faire un genre de Premier Ministre (versets 1 à 3). Mais les ténèbres haïssent la lumière et s'y opposent de toutes les manières possibles. Les deux collègues de Daniel et les cent vingt satrapes conçoivent à son égard une jalousie qui se transforme rapidement en haine, quand ils se rendent compte de l'estime du roi pour lui. Les oeuvres de la chair opèrent en eux, les aveuglent. Leur haine ne résiste plus lorsqu'ils apprennent que Darius se propose d'élever Daniel à une fonction supérieure. Ils se concertent et décident de se débarrasser de lui.

En premier lieu, et selon le verset 4, *« ils cherchèrent une occasion d'accuser Daniel, en ce qui concernait les affaires du royaume »*. Mais Daniel, probe, juste, fidèle, intègre, à la conscience très délicate, n'avait commis aucune faute dans son travail. En aucun cas, il n'avait abusé de sa fonction à des fins personnelles. Il était tout simplement irréprochable. La suite du verset signale en effet que ses ennemis *« ne purent trouver aucune occasion, ni aucune chose à reprendre, parce qu'il était juste, et qu'on n'apercevait chez lui ni faute, ni rien de mauvais »*. Ils furent sans nul doute déçus, désappointés. Mais leur haine ne leur permet pas de s'avouer vaincus. Ils délibèrent de nouveau. Celui qui cherche trouve, est-il écrit, et c'est vrai, même dans le cas d'intentions malveillantes. Et ils trouvent le moyen d'atteindre Daniel au plus profond de lui-même, dans son être intime, dans sa foi, comme le déclare le verset 5*: « Nous ne trouverons dans ce Daniel aucun sujet d'accusation, à moins que nous n'en trouvions contre lui à cause de la loi de son Dieu. »* – Version Darby.

La piété et la foi de Daniel leur sont bien connues. Ils savent très bien que Daniel prie son Dieu trois fois par jour. Et l'idée leur vient de faire publier par le roi un édit qui empêchera les habitants du royaume, pendant trente jours, d'adresser des prières et des requêtes à quelque dieu que ce soit, ou à quelque homme que ce soit, excepté au roi. Le contrevenant sera jeté dans la terrible fosse aux lions. L'édit sera publié selon la loi des Mèdes et des Perses. Ce qui veut dire qu'il sera immuable, une fois signé. Le roi-même ne pourra le révoquer et sera tenu de le faire appliquer dans toute sa rigueur. Ainsi, Daniel sera pris, et il disparaîtra, déchiqueté par les lions. Car ces ennemis comptaient bien que Daniel continuerait à rendre à Dieu son culte quotidien. Et en cela, ils voyaient juste.

Mais il ne fallait en aucun cas dévoiler le but de la machination, car jamais le roi ne signerait l'édit s'il apprenait que la vie de Daniel était recherchée. Pour mettre toutes les chances de leur côté, nos conspirateurs gagnent à leur cause des personnalités importantes du royaume, et ils présentent leur requête au roi *: « Roi Darius, vis éternellement! Tous les chefs du royaume, les intendants, les satrapes, les conseillers, et les gouverneurs sont d'avis qu'il soit publié un édit royal, avec une défense sévère, portant que quiconque, dans l'espace de trente jours, adressera des prières à quelque dieu ou à quelque homme, excepté à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions. Maintenant, ô roi, confirme la défense, et écris le décret, afin qu'il soit irrévocable, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est immuable. »* (Versets 6, 7 et 8.)

Chaque mot était pesé. L'édit était clair, bref, rigoureux, en même temps que flatteur pour le roi. Aussi le signa-t-il sans difficulté, comme le rapporte le verset 9. Nos satrapes et nos présidents se réjouissent. Ils ont maintenant, entre les mains, l'arme qui leur permettra d'assouvir leur haine. Ils ne se doutent guère qu'en faisant signer l'édit au roi, ils signent leur propre arrêt de mort. Ils épient Daniel. Que va-t-il faire? Lisons le verset 10 : *« Lorsque Daniel sut que le décret était écrit, il se retira dans sa maison, où les fenêtres de la chambre supérieure étaient ouvertes dans la direction de Jérusalem; et trois fois le jour il se mettait à genoux, il priait et il louait son Dieu, comme il le faisait auparavant. »* Pas le moindre signe de frayeur en lui. Ce n'était pas l'homme à se laisser effrayer par des hommes. Sa foi, mûrie depuis longtemps, ne pouvait être ébranlée. Peut-être se rappela-t-il, à cette occasion, l'exemple encourageant et réjouissant de la fidélité de ses trois compagnons, jetés dans la fournaise ardente bien des années auparavant, et sauvés miraculeusement par le Tout-Puissant!

Sa sérénité tranche avec l'énervement et la brutalité de ses ennemis, qui le surprennent dans la prière et l'accusent immédiatement. *« Daniel, l'un des captifs de Juda, n'a tenu aucun compte de toi, ô roi, ni de la défense que tu as écrite, et il fait sa prière trois fois le jour. »* (Verset 13.) Remarquons l'aveuglement et le mépris de ces satrapes envers Daniel. Leur aveuglement, parce qu'ils refusaient de voir en Daniel l'homme exceptionnel qu'il était, ce qu'il avait prouvé, et par son travail, et par sa probité, et par ses fameuses explications précédentes de songes ou d'énigmes, qui nous sont bien connues. Et leur mépris, car ils présentaient Daniel comme un simple prisonnier, « un des captifs de Juda », dont la vie comptait peu, au fond, et dont on pouvait se débarrasser sans aucun scrupule.

Mais telle n'était pas l'appréciation du roi, qui fut très affligé, quand il apprit la nouvelle et qu'il se rendit compte de la situation. Ses yeux s'ouvrirent. Il comprit que ses subordonnés s'étaient joués de lui et que le seul but de l'édit qu'il avait signé sans difficulté était de perdre Daniel. Pris au piège et blessé dans sa dignité de roi*, « il prit à cœur de délivrer Daniel, et jusqu'au coucher du soleil, il s'efforça de le sauver »,* comme l'indique le verset 14. Mais, c'était compter sans la haine et la hargne des comploteurs. Ils étaient eux, maintenant, les maîtres de la situation. Ils tenaient leur proie dans leurs griffes. Pas question de la lâcher. Ils imposèrent leur volonté et, d'après le verset 15, *« insistèrent auprès du roi, et lui dirent: Sache, ô roi, que la loi des Mèdes et des Perses exige que toute défense ou tout décret confirmé par le roi soit irrévocable ».*

« La jalousie est inflexible comme le séjour des morts; ses ardeurs sont des ardeurs de feu », est-il écrit dans le Cantique des Cantiques, chapitre 8 et verset 6. Et le roi dut s'incliner! Quelle humiliation pour lui! Quelle honte! Mais une sourde colère devait monter dans son coeur à l'encontre de ces satrapes et des deux présidents. Vaincu, il donne l'ordre qu'on amène Daniel, et qu'on le jette dans la fosse. Daniel, impassible, serein, se laisse faire. Le roi, affectueux, veut le consoler, et lui lance ces paroles de réconfort: *« Ton Dieu que tu sers continuellement, lui, te sauvera. »* (Verset 16 de la version Darby). Comme s'il voulait dire: Malgré toute mon affection et toute mon estime pour toi, moi, le roi, je n'ai pas pu te sauver, parce qu'on s'est joué de moi, mais, cher Daniel, aie bon courage, ton Dieu, que tu aimes et que tu sers constamment, Lui, te sauvera! D'autres versions, Segond, par exemple, traduisent les paroles du roi comme une prière: *« Puisse ton Dieu, que tu sers avec persévérance, te délivrer »*. Mais les versions réputées très proches de l'original (Rotherham – La version courante polonaise – la version anglaise du Roi Jacques – la version anglaise révisée) traduisent comme Darby.

On apporta une pierre, est-il écrit au verset 17, et on la mit sur l'ouverture de la fosse; le roi la scella de son anneau et de l'anneau de ses grands, afin que rien ne fût changé à l'égard de Daniel. Il se rendit ensuite dans son palais, le coeur lourd, nous pouvons en être sûrs. La nuit tomba. Comment passa-t-il cette nuit ? Et comment la passa Daniel ? Et comment la passèrent les conspirateurs ? Le roi ne trouva pas le sommeil. Attristé, affligé, révolté, il pensait continuellement à Daniel. Vit-il encore ? Son Dieu l'a-t-il vraiment délivré ? Ou bien les lions l'ont-ils déchiré ? Combien alors il aura dû souffrir ? Sa colère grondait, sans nul doute, à l'égard des initiateurs du décret. Le remords le tourmentait de l'avoir signé. Les heures passaient …

Quant à Daniel, il devait passer la nuit la plus mémorable de toute son existence. Calme et serein au milieu des lions domptés pour la circonstance par un ange envoyé par Dieu, il devait adresser au Très-Haut un flot ininterrompu de remerciements, de louanges, d'actions de grâces et de reconnaissance. Quel bonheur, quelle félicité d'avoir ainsi une preuve tangible de la sollicitude, de l'amour et de la protection du Tout-Puissant ! Et ses ennemis, que faisaient-ils ? Il est peu probable que chacun soit reparti chez lui, pour se mettre au lit comme en un jour ordinaire. Eux qui s'étaient réunis si souvent pour trouver les moyens de réaliser leur funeste projet, ils ont dû se rassembler, une fois de plus, pour se réjouir, cette fois, et savourer leur victoire. Ils sont, enfin, parvenus à leurs fins. Daniel n'était plus, … pensaient-ils!

L'aurore se lève. Le roi ne tient plus. Anxieux, angoissé, il veut savoir ce que Daniel est devenu, et se rend à la hâte auprès de la fosse. D'une voix triste, il appelle : *« Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu, que tu sers avec persévérance, a-t-il pu te délivrer des lions? »* (Verset 20.) Tout son être a dû frémir et son coeur bondir quand il entendit la voix chère et familière de celui à qui il s'était tellement attaché. *« Roi, vis éternellement. Mon Dieu a envoyé son ange et fermé la gueule des lions, qui ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui; et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mauvais. »* (Versets 21 et 22.) *« Alors le roi fut très joyeux, et il ordonna qu'on fît sortir Daniel de la fosse. Daniel fut retiré de la fosse, et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait eu confiance en son Dieu. »* (Verset 23.) Combien fut grande la joie de Darius, quand il vit Daniel, au point du jour, debout devant lui, sans aucune blessure, aucune égratignure. Dieu le lui avait rendu, indemne, comme par une sorte de résurrection.

Le deuxième ordre qu'il donna concernait les accusateurs. *« Le roi ordonna que ces hommes*

qui avaient accusé Daniel fussent amenés et jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes; et avant qu'ils fussent parvenus au fond de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os. « (verset 24.) Le retournement de situation était complet. Abattu et attristé au cours de la nuit, le roi fut rempli de joie, dès le point du jour. Par contre, les satrapes et les deux chefs, après une nuit de joie, furent plongés dans le désarroi et la consternation quand ils apprirent au matin que Daniel était sain et sauf et qu'ils allaient eux, et non seulement eux, mais aussi leurs femmes et leurs enfants, subir le sort qu'ils réservaient à Daniel.

Représentons-nous la scène de la descente dans la fosse : 122 hommes et 122 femmes égal 244 personnes, plus 2 enfants par foyer, estimation modeste pour ces temps-là, cela fait un groupe de 488 êtres humains rassemblés autour d'une fosse. La descente commence. Les cris de douleur fusent, et se mêlent aux rugissements féroces des lions. Ceux qui attendent leur tour, les femmes et les enfants surtout, pleurent, se lamentent. C'est la détresse, le désespoir. Combien amèrement nos comploteurs ont-ils dû regretter leur folie : se jouer du roi, lui tenir tête, lui imposer sa volonté. L'affront qu'ils lui ont infligé recevait sa juste rétribution, et le destin cruel qu'ils avaient préparé à l'innocent, à l'irréprochable Daniel retombait sur eux. *« Celui qui creuse une fosse y tombe »*, est-il écrit en Proverbes 26:27.

Les paroles suivantes du Psaume 7, versets 15, 16 et 17, résument on ne peut mieux l'action honteuse et infâme entreprise par nos comploteurs, sous l'empire de la haine et de la jalousie. *« Voici, le méchant prépare le mal, il conçoit l'iniquité, et il enfante le néant. Il ouvre une fosse, il la creuse, et il tombe dans la fosse qu'il a faite. Son iniquité retombe sur sa tête, et sa violence redescend sur son front. »*

Les paroles de l'Apôtre Jacques, chapitre 2 et verset 13, trouvent ici aussi leur application : *« Car le jugement est sans miséricorde, pour qui n'a pas fait miséricorde. »* Ici, Darius vit clairement que le Dieu de Daniel était incontestablement le seul Dieu véritable, qui subsiste éternellement, à qui toutes choses sont possibles et à qui il appartient d'obéir et de rendre gloire et honneur. Aussi, publia-t-il dans tout son royaume le décret suivant : *« … à tous les peuples, à toutes les nations, aux hommes de toutes langues, qui habitent sur toute la terre: Que la paix vous soit donnée avec abondance! J'ordonne que, dans toute l'étendue de mon royaume, on ait de la crainte et de la frayeur pour le Dieu de Daniel. Car il est le Dieu vivant, et il subsiste éternellement; son royaume ne sera jamais détruit, et sa domination durera jusqu'à la fin. C'est lui qui délivre et qui sauve, qui opère des signes et des prodiges*

dans les cieux et sur la terre. C'est lui qui a délivré Daniel de la puissance des lions. » (Versets 25 à 27.) Daniel, quant à lui, continua à servir et à honorer son Dieu et, selon le verset 28, il *« prospéra sous le règne de Darius, et sous le règne de Cyrus, le Perse ».*

Comme nous venons de le voir, ce récit est une exhortation puissante à la foi et à l'obéissance à l'Eternel, mais surtout une mise en garde contre ces oeuvres de la chair que sont la jalousie et la haine, dont les fruits sont toujours amers.

Poussons notre étude un peu plus loin et cherchons quel autre enseignement nous pouvons retirer de cet épisode de la vie de Daniel. Daniel dans la fosse, peut représenter notre Seigneur Jésus-Christ depuis son baptême, comme Nouvelle Créature engendrée du Saint-Esprit. Le Seigneur fut, il est vrai, attaqué par l'Adversaire, le lion rugissant. Il fut même battu, meurtri et finalement crucifié, mais aucun mal ne Lui arriva, comme Nouvelle Créature. Des anges Le gardaient, comme le signalent les versets 10 et 11 du Psaume 91 : *« Aucun malheur ne t'arrivera, aucun fléau n'approchera de ta tente, car Il (Dieu) ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies. »*

Aussi le Seigneur ne se départit-Il pas de son calme au cours de son ministère, louant et glorifiant son Père Céleste. Il fut serein devant ceux qui réclamaient sa mort, et devant Pilate, et devant Hérode, et devant les soldats qui le fustigeaient. Le troisième jour après sa crucifixion, Il fut ressuscité par Dieu, et c'est là qu'Il sortit de la fosse, figurément parlant. Ce n'était plus un homme. C'était un Etre spirituel glorieux participant de la nature divine, dans un corps spirituel où il n'y avait traces ni de blessures, ni de meurtrissures, ni d'égratignures (1 Pierre 3:18 ; Hébreux 1:3). Daniel peut aussi représenter les membres de l'Eglise, comme Nouvelles Créatures, également, tout au long de l'Age de l'Evangile. Dans ce cas, l'interprétation du récit est beaucoup plus large.

Darius, quant à lui, représente alors le Seigneur ressuscité et la nuit, l'Age de l'Evangile.

Les premiers à se trouver dans la fosse, c'étaient les Apôtres et les autres disciples qui ont reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte. Y ont été ensuite introduits tous les appelés dans les différentes périodes de l'Age de l'Evangile, tous les enfants de Dieu engendrés du Saint Esprit. Darius, en fin de journée, retourna dans son palais, mais ne put trouver le sommeil au cours de la nuit. Il pensait continuellement à Daniel. De même, notre Seigneur, quarante jours après sa résurrection, monta au ciel et se rendit auprès de Dieu, mais, en pensée, il

était continuellement avec ses disciples. En tant que leur Souverain Sacrificateur, Il veillait, et Il veille à ce qu'ils accomplissent leur sacrifice conformément à leur voeu de consécration. Il dispose autour d'eux les influences qui façonnent et polissent leur caractère. Il permet les épreuves destinées à les faire croître à son image, comme Nouvelles Créatures. Oui, Il est ainsi continuellement avec eux, conformément à sa promesse, pensant à eux et s'occupant d'eux (Matthieu 28:20).

Dans leur cas, il est vrai, le lion rugit aussi autour d'eux (1 Pierre 5:8), ainsi que ses acolytes, les démons. Parfois même, il les déchiqueta littéralement, principalement dans les arènes au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, ou bien il les fit brûler ou torturer de diverses manières. Néanmoins, il ne fit aucun mal aux Nouvelles Créatures qu'ils étaient. Le corps, la chair, l'humanité justifiée avait été baptisée dans la mort de Christ, pour le sacrifice et les souffrances. Il était conforme à la volonté divine qu'elle souffrît et achevât son sacrifice d'une manière ou d'une autre. Mais les Nouvelles Créatures, engendrées de l'Esprit Saint, ne subissaient aucun préjudice, aucun mal. Au contraire, elles se développaient dans ces souffrances. Car c'est dans les souffrances que se développent les Nouvelles Créatures, tout au long de la nuit de l'Age de l'Evangile. Et, en toutes circonstances, elles gardaient et elles gardent le calme. La paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, garde leurs coeurs et leurs pensées en Jésus-Christ (Philippiens 4:7). Et la paix que le Seigneur leur a laissée, leur permet de ne pas se troubler ni de s'alarmer (Jean 14:27).

Elles étaient et elles sont, de plus, conscientes de la protection divine, assurée par le moyen des anges envoyés par Dieu pour exercer un ministère en leur faveur (Hébreux 1:14). Des anges étaient, et sont là, dans la fosse. N'est-il pas en effet écrit que *« l'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger »* (Psaume 34:8). Elles sont reconnaissantes à Dieu pour cette protection. Elles se réjouissent continuellement de la Vérité et prient constamment les unes pour les autres, s'édifiant dans la très sainte foi. C'est ainsi que depuis deux mille ans bientôt, monte du fond de la fosse, jusqu'au trône de la Grâce au plus haut des cieux, le doux parfum des prières, des louanges, des actions de grâces et de reconnaissance.

Il est vrai que diverses épreuves ébranlent parfois notre paix et notre sérénité. Fixons alors les regards sur le Seigneur Jésus, le Chef et le consommateur de la foi. Déchargeons-nous sur Lui de tous nos soucis, car Lui-même prend soin de nous, nous assure la Parole de Dieu.

Cultivons la foi de plus en plus, et la paix de Dieu se consolidera dans nos coeurs et nos pensées.

Très tôt le matin, dès le point du jour, Darius se rendit auprès de la fosse et fit remonter Daniel. Il aurait pu tout aussi bien rester dans son palais et envoyer ses serviteurs vers la fosse, avec l'ordre de délivrer Daniel, s'il était encore en vie. Il aurait pu le faire, mais il ne le fit pas. Il revint lui, en personne, manifestant par là tout son attachement pour Daniel. De même le Seigneur, tôt le matin, revient pour prendre les siens à Lui, pour les délivrer de la fosse, par le moyen de la première résurrection. Il aurait pu rester auprès du Père dans les parvis célestes et ressusciter l'Eglise du haut des cieux. Il a ce pouvoir-là. Toutes choses Lui sont possibles. Mais ce ne serait pas conforme à la volonté du Père Céleste, ni à ses propres paroles. N'a-t-Il pas déclaré à ses disciples qu'Il s'en irait pour leur préparer une demeure auprès du Père céleste, et qu'Il reviendrait ensuite pour les prendre à Lui. C'est Lui en personne qui est parti ; c'est Lui en personne qui devait revenir. C'est bien un retour en personne qu'enseignent les Saints Ecrits (Jean 14:3 ; Actes 1:11). Le fiancé, chez le peuple d'Israël, ne venait-il pas en personne chercher sa fiancée chez elle, le moment venu, pour la prendre, dans les réjouissances, et l'amener dans la maison qu'il avait préparée ? Le Seigneur fait de même.

A l'aube naissante du nouveau jour qui a commencé en 1874, à l'expiration d'une période de six jours de mille ans, comptée depuis la transgression en Eden, le Seigneur est revenu, en personne, à l'insu du monde, comme un voleur dans la nuit (Apocalypse 16:15 ; 1 Thessaloniciens 5:2). Et, figurément parlant, Il a commencé à faire sortir Daniel de la fosse. Autrement dit, Il a commencé à prendre les siens à Lui, en les ressuscitant à la nature spirituelle, à la nature divine. Ont d'abord été ressuscités ceux qui dormaient en Christ, ceux qui sont morts avant son retour. Il est en effet écrit *: « … et les morts en Christ ressusciteront premièrement »* (1 Thessaloniciens 4:16).

Il reste ensuite les vivants, ceux qui demeurent, ceux qui sont appelés et qui vivent après son retour, actuellement donc, au temps de sa parousia, de la phase inconnue du monde de sa Seconde Présence. L'Apôtre Paul fait référence à eux au début du verset 17, au moyen des paroles suivantes tirées de la version Darby : *« Puis nous les vivants qui demeurons… »* Ceux-là, terminant leur course en vainqueurs, sont, continue l'Apôtre dans ce verset 17, « *ravis*« , c'est-à-dire changés en un clin d'œil au moment de leur mort (1 Corinthiens 15:51, 52). Ils reçoivent un corps spirituel identique à celui que le Seigneur possède depuis sa

résurrection, tandis que leurs corps de chair retournent à la poussière. *« …ensemble avec eux »,* est-il ensuite écrit. Certaines versions, telles Segond et Synodale, placent le mot *« tous »* avant *« ensemble »,* et traduisent *« tous ensemble ».* Mais ce mot ne figure pas dans le manuscrit grec. Il n'y a pas lieu d'en tenir compte, d'autant qu'il est plutôt propre à induire en erreur, faisant croire à un ravissement ou enlèvement collectif, alors que, bien compris, il s'agit de ravissements individuels effectués au temps actuel de la Moisson de l'Age de l'Evangile, ou temps de la Seconde Présence du Seigneur. La version Segond révisée, dite « A la Colombe » ne reprend pas ce mot, qui ne figure pas non plus dans la version Darby, dans la « Diaglott » et dans d'autres versions. Quant au mot *« ensemble »,* il vient ici du grec *« hama«* , dont la traduction plus précise est « en même temps ». La « Diaglott » traduit ce mot par l'expression « en même temps ».

Le frère grec Hercules GONOS, qui connaît bien le grec, puisque c'est sa langue maternelle, et qui la parle journellement, puisqu'il vit en Grèce, donne au mot « hama » l'explication suivante, tirée d'un exposé qu'il a présenté à Obsteig, en 1984, lors de la deuxième Convention Internationale : Nous citons :

Paragraphe 64: « … L'ancien mot grec « HAMA » s'emploie lorsqu'il y a coïncidence d'événements dans un même espace de temps, sans tenir compte de sa longueur, qu'il soit court ou long. Il a la même signification que le mot français « synchroniquement », qui est aussi d'origine grecque. »

Paragraphe 65: « Le mot grec « HAMA », remarquerons-nous encore, d'après les anciens textes grecs du Nouveau Testament, désigne clairement une durée de temps, et particulièrement une longue période, et non pas un moment. Reportons-nous aux versets de Romains 3:11, 12 *: « Ils sont tous sortis de la voie, ils sont ensemble* (HAMA texte grec) *devenus inutiles ; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul. »*

Paragraphe 66: « …. ce passage de la Bible….est aussi rapporté dans le Psaume 53:2, 3 : *« Dieu a regardé des cieux sur les fils des hommes et Il vit qu'ils se sont tous retirés, ils se sont tous ensemble corrompus »*, les Israélites comme les Païens (d'après Darby.) Cela arriva-t-il en un moment? En un clin d'oeil ? Certainement pas, mais plutôt au cours d'une très longue période. » – Fin de citation.

Cette explication nous fait comprendre que le changement en un clin d'œil de ceux qui

terminent actuellement leur course et vont à la rencontre du Seigneur, puisse toujours s'effectuer, même après une période de plus de cent ans après l'année 1878, date de la résurrection des Saints qui dormaient, selon le Volume 3 des Etudes des Ecritures. Ce changement s'effectue *« dans les nuées »,* lisons-nous toujours au verset 17, c'est-à-dire en un temps de troubles, de détresse, d'agitation et de turbulences sociales, économiques et financières, qui caractérisent bien notre époque. Les « nuées » représentent, en effet, les troubles (Apocalypse 1:7). *« A la rencontre du Seigneur, en l'air »,* précise l'Apôtre. A propos de l'expression *« en l'air »,* signalons que, dans le langage biblique, il existe une puissance, ou autorité spirituelle, appelée « puissance » ou « autorité de l'air ». Cette expression se rencontre en Ephésiens 2:2, où l'Apôtre Paul l'attribue à l'Adversaire, Satan. Aux membres de l'Eglise est aussi promise une puissance ou autorité spirituelle, une « autorité de l'air », celle qui est propre à la phase spirituelle du Royaume de Christ. *« Tu les as faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre. »* (Apocalypse 5:10.) *« A celui qui vaincra, et qui gardera jusqu'à la fin mes oeuvres, je donnerai autorité sur les nations. »* (Apocalypse 2:26.) C'est l'accession à cette autorité spirituelle qui est visiblement signifiée par cette expression « en l'air« . *« Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. »* (Apocalypse 20:6.)

Au début du règne, par la diffusion générale de la connaissance de l'Eternel, sera publié un message à teneur identique à celui que fit publier Darius dans tout l'étendue de son royaume, invitant tous les peuples à honorer, à respecter et à craindre Dieu, en obéissant à ses préceptes que le Christ fera mettre en application. Ceux qui obéiront, obtiendront la grâce de la vie éternelle sur terre. Par contre, les réfractaires, les pécheurs volontaires, ceux qui, après leur réveil de la tombe, s'obstineront dans le péché, ceux-là mourront de la seconde mort. Ils sont représentés par les ennemis de Daniel, qui ont péri dans la fosse aux lions. Il sera bon de signaler, pour terminer, les versets 5 et 6 du Psaume 46, où il est aussi question de la résurrection de l'Eglise, la Cité de Dieu : *« Il est un fleuve dont les courants réjouissent la Cité de Dieu, le sanctuaire des demeures du Très-Haut. Dieu est au milieu d'elle : elle n'est point ébranlée ; Dieu la secourt dès l'aube du matin. »* Il la secourt, par Christ, non seulement en accordant à ses membres la grâce nécessaire dans les épreuves et les difficultés, mais aussi, et surtout, en les faisant participer à la première résurrection.

Bien entendu, cela ne pouvait se faire en un autre moment qu'à l'aube d'un nouveau jour. A

l’aube du matin, c’est l’Eglise qui est secourue, mais lorsqu’elle sera entièrement ressuscitée et jointe au Seigneur, elle constituera avec Lui le soleil de la justice qui se lèvera et éclairera le monde, apportant la guérison sous ses ailes (Malachie 4:2). Alors le matin-même sera venu, matin millénaire, et ce sera le monde qui sera secouru, par le réveil général des morts et l’octroi de la vie éternelle aux obéissants.

Daniel dans la fosse aux lions ! Puisse cet épisode de la vie de Daniel, si riche en enseignements, contribuer au développement spirituel de chacun de nous !

Fr. A. D.